

VENTE :—

“ par décret, doit être enregistrée à la diligence du shérif.....	2155
“ de créances.....	
“ d'une universalité de rentes ou de dettes, comment se fait la signifi- cation.....	1571a
“ arrérages d'intérêts accrus avant la vente n'y sont pas compris.....	1575
“ garantie de l'existence de la créance.....	1576 à 1578
“ garantie de la solvabilité, à quoi s'étend.....	1577
“ de droits successifs.....	
“ quelle garantie en résulte.....	1579
“ vendeur tenu de rembourser ce qu'il a reçu de ces droits.....	1580
“ acheteur tenu de rembourser ce que le vendeur a payé, ce qui lui est dû et l'acquitter de toutes les charges.....	1581
“ de droits litigieux.....	
“ celui de qui ils sont réclamés est déchargé en remboursant à l'acheteur ce qu'il lui en coûte.....	1582
“ quand droits sont réputés litigieux.....	1583
“ quand ce remboursement ne peut avoir lieu.....	1584
“ pour taxes municipales, avis au registrateur.....	2161f
“ quand réputée commerciale.....	2260

VENTES FORCÉES :—

“ “ quand elles peuvent avoir lieu.....	1585
“ “ recours au cas d'éviction.....	1586
“ “ recours en cas de nullité à raison d'informalités.....	1587
“ “ pour cause d'utilité publique.....	1589, 1590

VENTILATION, quand a lieu..... 2013

VÉRIFICATION des testaments, comment se fait..... 757 à 862

VEUVE prend son deuil sur la succession du mari..... 1368

“ pendant les délais pour faire inventaire et délibérer peut vivre avec ses
domestiques aux dépens de la succession du mari..... 1352

“ elle peut habiter la maison pendant les mêmes délais sans être tenue du
loyer..... “

“ convolant en secondes noces perd sa tutelle..... 283

VIABILITÉ quant à la capacité de succéder..... 698

VICES des contrats.

“ “ erreur..... 992

“ “ fraude..... 993

“ “ violence et crainte..... 994 à 1000

“ “ lésion..... 1001 à 1012

“ réhibitoires, en matière de vente..... 1522 à 1531

“ de la chose prêtée..... 1776

“ de la possession..... 2197, 2198

“ des marchandises transportées..... 2455

“ du bâtiment assuré..... 2505

“ de la chose assurée, l'assureur n'est pas tenu de la perte qui en provient.. 2509

VIE CIVILE :— *Vide* MORT CIVILE.

VIDUITÉ, quant à la tutelle..... 282, 283

VILITE du prix :— *Vide* LÉSION.

VIOLENCE est cause de nullité dans les contrats..... 994 à 1000

“ — *Vide* CRAINTE ; PRESCRIPTION.

VOEUX SOLENNELS, incapacités qui en résultent..... 34

VOIE PUBLIQUE, chemin de halage..... 507

“ choses trouvées sur la voie publique..... 593

VOISINAGE, servitudes qui en résultent..... 501 à 506, 508